



LE MAGAZINE DES FRANCAS DANS LE GARD

PRINTEMPS 2020



VOUS AVEZ CROISÉ LA ROUTE DES FRANCAS... CA VOUS A APPORTÉ OUO! ?

EN QUOI L'ÉGALITÉ FILLE GARÇON EST UN ENJEU POUR LES TEMPS DE LOISIRS?

MODE D'EMPLOI

CRÉONS ENSEMBLE DES CONSEILS (MUNICIPAUX) D'ENFANTS ET DE JEUNES









L'ÉDITO P. 2-3

MOSAÏQUE D'ACTIONS P. 4-5

- → À Paris pour découvrir et participer!
- → 123, Soleil!
- → Des séjours pour toutes et tous!
- → 60 ans d'action des Franças dans le Gard

INITIATIVES P. 6-7

→ Avec les Francas, agir par l'éducation, investir dans l'avenir!

PORTRAIT P. 8-9

→ Vous avez croisé la route des Francas... ça vous a apporté quoi ?

DOSSIER P. 10-11

→ En quoi l'égalité fille garçon est un enjeu pour les temps de loisirs ?

À VENIR P. 12-13

- → Vers des vacances « très éducatives »?
- → La formation civique et citoyenne ? Se former pendant son service civique

MODE D'EMPLOI P. 14-15

→ Créons ensemble des Conseils (municipaux) d'enfants et de jeunes

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES P. 16-17

→ Vers le 30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

ILS NOUS SOUTIENNENT P. 18-19

 → Véronique Simonin, Directrice Départementale de la cohésion sociale du Gard (DDCS)

ADHÉRENT COLLECTIF P. 20

- → Collectivités et associations : pourquoi adhérer ?
- → Une équipe au siège, et à vos côtés

POUR UN DE-CONFINEMENT EDUCATIF, L'ENFANCE AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES!

Depuis le 15 mars, date du début du confinement décidé par le Président de la République pour lutter contre la pandémie du virus COVID-19, les Francas ont poursuivi leur action indissociablement éducative, sociale et culturelle en direction des enfants, des adolescents et de leurs parents. L'ensemble du Mouvement s'est attaché dans un premier temps à arrêter dans le dialogue et l'information partagés, l'activité des centres de loisirs éducatifs. Dans un second temps, il s'est mobilisé et s'est structuré pour prendre des initiatives favorisant un mieux vivre des enfants, des adolescent.es et des familles confinées en proposant, ici un centre de loisirs dématérialisé, là une action solidaire, et un agir avec les acteurs éducatifs locaux. Être réactif, innovant, pluriel, porteur de sens, constitue la force du Mouvement Francas depuis sa création ; il le prouve une nouvelle fois depuis le début de cette crise

Le 13 avril, le Président de la République mettait en perspective la date du 11 mai pour un dé-confinement et notamment la réouverture des écoles. Le 28 avril, le Premier Ministre exposait à la représentation nationale, le plan de dé-confinement pour les semaines à venir avec un nouveau point de situation mis en perspective pour début juin.

Dans les jours suivants, les modalités de ce dé-confinement devaient être précisées. Le 21 avril, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, dressait les premiers contours d'un retour progressif en classe.

Le déconfinement, une urgence éducative et sociale...

Cette période de confinement a de nouveau mis en lumière de nouveau les profondes inégalités qui traversent la société française et leurs conséquences sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescents. Elle a révélé de nouveau l'indispensable que constitue un service public local d'éducation pour permettre à des enfants et des ado-



LES OUTILS MIS EN PLACE PAR LES FRANCAS ET À VOTRE DISPOSITION :

- Un protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs et les espaces éducatifs
- Un dossier pédagogique sur les pratiques éducatives et de prévention des risques sanitaires
- Des pratiques éducatives:
- Pour favoriser l'expression des enfants et des adolescents
- Pour permettre l'éducation aux médias etàl'information
- Pour développer une éducation au numérique



lescents de manger à leur faim au moins une fois par jour, d'être accompagnés dans leur scolarité, d'accéder à des loisirs éducatifs ou pour répondre aux besoins de prise en charge des enfants pour les parents. Nous savions déjà que les technologies numériques ne pouvaient remplacer cela, c'était inconcevable, le confinement nous en amène la preuve.

Tous les enfants et les adolescent.es doivent pouvoir bénéficier du dé-confinement éducatif. Tous ceux qui le souhaitent doivent pouvoir être accueillis dans un espace éducatif collectif. Aux côtés de l'école et des familles, les centres de loisirs éducatifs doivent jouer leurs missions d'accueil, d'information, d'orientation, d'activité et de participation à partir du 11 mai sur l'ensemble des temps éducatifs où leur action sera requise et pertinente. Structurés autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique, ils doivent y assurer toutes leurs missions, rien que leurs missions.

... des conditions sanitaires à réunir

Cependant, pour que les centres de loisirs éducatifs puissent assurer ces missions, les conditions de sécurité sanitaire et affectives des enfants et des adolescent.es comme des animateurs et des animatrices, des directeurs et des directrices et des autres intervenant.es doivent être réunies.

Le respect des protocoles proposés par l'Association Départementale des Francas du Gard, s'appuyant sur les protocoles nationaux, est un préalable non négociable pour éviter la propagation du virus.

Accompagner le déconfinement éducatif, libérer la parole...

Le confinement constitue une période traumatisante pour la société : sentiment d'enferment social, perte d'un proche sans pouvoir faire le deuil, tension familiale ou de voisinage, nouvelles formes de travail... Les enfants et les adolescents, mais aussi les acteurs et actrices de l'éducation sont des victimes de ce confinement. Croire que chacun.e va pouvoir reprendre sa vie, son métier, ses apprentissages, ses relations éducatives et sociales comme si rien ne s'était passé est illusoire.

La libération et le recueil de la parole sur 8 semaines de confinement des enfants, des adolescent.es, des parents, des acteur. trices éducatifs est une démarche incontournable pour accompagner le déconfinement éducatif. Pour les Francas, l'attention portée aux enfants et aux adolescent.es en cette période si singulière doit être une priorité. C'est pour cela qu'ils ouvrent leur site Internet www.enfantsacteurscitoyens. fr pour recueillir leurs paroles, leur expression.

... et partager les enjeux éducatifs, sociaux, culturels et sanitaires avec toute la communauté éducative

Quels enjeux éducatifs, sociaux, culturels et sanitaires de ce déconfinement ? Discu-

ter, définir ces enjeux nécessitent qu'une concertation de la communauté éducative dont les enfants et les adolescent.es s'installe, se réinstalle, sur l'ensemble des territoires au plus tôt. Les Francas en seront partie-prenante sur tous les territoires où ils agissent.

Plus globalement, la crise pandémique a mis en lumière les inégalités socio-économiques et éducatives qui frappent des familles et leurs enfants. Elle risque de les accroitre et les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent. es vont s'en trouver fortement dégradées. Il conviendra dans les semaines à venir de nous exprimer et de revendiquer seuls ou avec d'autres pour que les pouvoirs publics prennent la mesure de la situation et élabore dans la durée des plans d'urgence à la hauteur des enjeux.

Le Mouvement des Francas est inscrit dans la société, dans l'action éducative, dans une attention portée aux enfants et aux adolescents ; il le démontre une nouvelle fois par ses analyses, ses initiatives, ses actions qu'il contribue dans toute période à construire une société plus fraternelle et plus égalitaire.

Le Comité de Rédaction

POUR EN SAVOIR PLUS JÉRÔME ABELLANEDA direction@francas30.org

MOSAÏQUE D'ACTIONS

À laris pour découvrir et participer!



À l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), la Fédération nationale des Francas a organisé à Paris, du 22 au 25 octobre 2019, le Festival International des Droits des Enfants et de la Citoyenneté (FIDEC) réunissant 650 enfants et adolescents venus du monde entier. L'association départementale des Francas du Gard a été représentée par

12 enfants des communes de St Gervasy, Lédenon et Cabrières, suite à leur participation au projet « Agis pour tes droits : de l'expression à l'action » visant à sensibiliser les enfants à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Dans les accueils périscolaires, ils ont imaginé un jeu visant à informer leurs pairs sur leurs droits. L'équipe d'anima-

tion a ensuite poursuivi cette démarche par la création d'un Conseil d'Enfants dans le centre de loisirs de leur commune.

Ce projet symbolise l'ambition des Francas de proposer des activités éducatives sur les temps de loisirs : répondre au besoin d'éducation et non seulement au besoin de garde des enfants! Le festival a proposé un programme riche en activités: une exposition « Agis pour tes droits », des ateliers slam et radio, des dialogues structurés avec des élus, un espace Forum de projets de jeunes, un concert au Moulin Rouge, la visite de la Cité des Sciences et la découverte des monuments parisiens comme la Tour Eiffel ou la cathédrale Notre Dame de Paris.

Un beau chapitre dans le parcours d'engagement des enfants à participer à la vie démocratique.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.enfantsacteurscitovens.fr



Le spectacle vivant est capable de changer notre vision du quotidien et du monde qui nous entoure, de titiller notre sensibilité et d'éveiller notre curiosité, de nous confronter à la parole poétique d'artistes engagés... c'est l'ambition du Festival 1-2-3 soleil!

Chaque année, à l'heure où l'automne s'installe confortablement, l'association départementale des Francas du Gard en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Sommières, via sa programmation culturelle, propose une semaine riche en émotion.

Acrobaties, marionnettes, théâtre, cinéma, magie, musique, enquête... il y en a pour tout le monde. En 2019, 11 compagnies ont investi 9 communes et 14 lieux afin de proposer leurs dernières créations devant plus de 2700 spectateurs!

Un festival intergénérationnel puisqu'il se veut accessible aux plus jeunes (à partir de 6 mois) mais aussi aux adolescents, aux familles, à toutes et tous.

C'est un évènement qui permet à ceux et celles qui aiment les histoires, de s'engager dans une démarche de réflexion sur une vision différente de notre monde, de rendre la culture accessible et mobile, d'affuter notre sens critique et d'ouvrir des espaces de liberté, d'échange et d'éducation. Une éducation qui favorise notre compréhension du monde et comment l'on s'y positionne grâce à des spectacles de qualité, qui font réfléchir.

C'est aussi un moment important pour l'équipe organisatrice, dans laquelle directeur-rice·s, animateur-rice·s, coordinateur-rice·s se retrouvent le temps de quelques semaines garants du bon déroulement de ce festival jeune public.

Le rendez-vous et d'ores et déjà posé, la 20e édition du Festival 1 2 3 soleil aura lieu à l'automne 2020.

POUR EN SAVOIR PLUS



Des séjours pour toutes et tous!



L'association départementale développe une offre de séjours mutualisés durant les vacances d'hiver afin de permettre aux enfants du département de partir découvrir les joies de la montagne et de s'initier aux sports d'hiver.

Ces séjours sont des moments privilégiés pour favoriser la mixité sociale des publics, et mutualiser les moyens et les expériences. Quatre séjours programmés cet hiver, deux pour adolescent-es fréquentant les Espaces jeunes du département et deux autres à destination des centres de loisirs rythmeront les vacances d'hiver 2020.

Les adolescent.e.s âgés entre 11 et 17 ans des communes de Générac, de la communauté de communes du Pays de Sommières, du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque, des communes de Bezouce, Cabrières,

St Gervasy, Lédenon, Bernis, La Calmette et Roquemaure ont pu découvrir les joies de la montagne du 10 au 15 février au Collet d'Allevard et du 17 au 22 février sur la station de Orcières Merlette à des tarifs abordables encourageant le départ en séjours de toutes et tous. Accompagné·e·s par une équipe d'animateur·rice·s diplômé·e·s permanent·e·s et volontaires, les adolescent·e·s se sont initiés ou perfectionnés à la pratique du ski.

À cette occasion, les jeunes ont pu assimiler les notions de vivre ensemble par leur participation aux diverses activités proposées.

Pour les 7 - 12 ans, deux séjours se sont déroulés en simultané sur une même station du 10 au 14 février. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir les activités neige sur la station d'Ancelle dans les Hautes Alpes, hébergés à proximité du pied des pistes et du cœur du village. Snake Gliss, randonnées en raquette, patins à glace et plein d'autres surprises étaient au programme.

Cette offre de séjours permettra à plus de 180 enfants et adolescent·e·s du département de découvrir les joies de la montagne et de vivre un séjour en collectivité. Une offre de séjours pour l'été est actuellement en cours de préparation sur différents sites tel que le festival d'Avignon, le Canal du Midi, aux St Maries de la Mer et une proposition dans les Cévennes autour de la préhistoire, des activités numériques et des animations sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

POUR EN SAVOIR PLUS coordination@francas30.org



60 ans d'action des franças dans le bard

L'association départementale des Franças du Gard est entrée, en 2018-2019, dans sa 60e année d'activités et de projets pour les enfants et les jeunes sur le territoire gardois. À cette occasion, une journée d'anniversaire a réuni militant·e·s, adhérent·e·s, familles et salarié·e·s le samedi 22 juin 2019 à l'Espace Culturel Lawrence Durrell, à Sommières. Territoire d'actions historique des Francas dans le Gard et partenaire de longue date, le partenariat avec la communauté de communes du Pays de Sommières et la Ville de Sommières faisaient sens dans la réalisation de cet événement. Le volet festif et ludique de cette journée à permis à l'ensemble des familles, enfants et partenaires de découvrir la richesse des projets développés par les équipes

des Francas et des organisateurs locaux affiliés dans le département. La démonstration des pratiques éducatives, la mise en œuvre d'ateliers, de projets variés et la proposition de stands à destination des enfants ont affirmé notre intervention sur le champ de l'action éducative.

Des espaces d'expression, à destination des jeunes mais aussi des enfants, ont également permis la rencontre avec des décideurs publics. Ces espaces de participation ont porté sur les conditions de vie et d'action des enfants et des jeunes. Pour développer la dimension mouvement de notre association, des espaces de recueil de l'expression des enfants et des familles ont été prévus tout au long de la journée. Des boîtes à idées accompagnées de bulletins

participatifs, adaptées aux enfants et aux adultes ont repris quelques thématiques clés du projet des Francas sous forme de questions accessibles, pour recueillir des propositions en vue de l'élaboration de notre projet 2020-2025.



Avec les Francas, agir par l'éducation, investir dans l'avenir!

Comme à chaque élection, les Francas adressent aux candidates et candidats leurs propositions en matière d'action éducative en direction des enfants et des adolescent·es. En effet, les Francas sont partenaires des élu·es dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives locales.

Pour une action éducative qui lutte contre les fractures économiques, sociales, culturelles et territoriales

Les Francas défendent l'idée d'un accès pour tous les enfants et adolescent·es aux espaces éducatifs en proposant concrètement de diversifier les espaces éducatifs des temps de loisirs, d'améliorer la qualité du bâti des espaces éducatifs et des espaces de jeux, d'apporter une attention plus particulière aux enfants les plus en précarité et à ceux qui ne fréquentent aucune structure, de permettre l'accès des enfants en situation de handicap aux structures éducatives sur tous les temps (périscolaire, extrascolaire)

politique une enfance jeunesse sur chaque territoire

Les Francas proposent concrètement d'éducation projet local dans chaque commune ou dans chaque établissement public de intercommunale coopération (EPCI) concernant l'ensemble des enfants du territoire (de la petite enfance à l'adolescence) durant tous les temps éducatifs (scolaires, périscolaires, extrascolaires), incitent à plus de coopérations entre écoles, scolaires, établissements autres espaces socioéducatifs, culturels et sportifs, institutions, pouvoirs publics et associations. Ils invitent également au développement de la

formation des acteurs et actrices au service de la qualité éducative.

Pour associer tous les citoyens aux politiques éducatives

Les Francas proposent de créer des espaces de rencontres et d'échanges entre citoyen·nes, parents, aacteur·rice·s éducatif·ve·s pour partager les enjeux de l'éducation, les valeurs à faire vivre et à transmettre aux enfants et aux adolescent·es. Ils proposent également de garantir une place effective aux parents dans l'action éducative et de permettre à chacun·ne de s'engager au service de l'enfance, dans l'action éducative.

Pour prendre en compte les propositions des enfants et des adolescent·es

Les Francas proposent de reconnaître les enfants et les adolescent-e-scomme des acteur·rice·s de leurs territoires, de faire vivre la participation dans tous les espaces éducatifs et sur les territoires, d'organiser des espaces d'expression pour les enfants et les adolescent·es, des temps de dialogue entre enfants et adultes décideurs... pour tenir compte de leurs propositions.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.municipales2020.francas.asso.fr direction@francas30.org



de la population a moins de 18 ans...la jeunesse ? une chance pour la France!

Les Français plébiscitent les centres de loisirs :



considèrent que ces structures jouent un rôle important dans le développement des enfants

Pour les collectivités, le projet éducatif territorial (PEdT) permet d'élargir l'offre éducative périscolaire (54 %) et de faciliter la concertation (43 %)

SUBVENTION OU COMMANDE PUBLIQUE ? UN CHOIX POLITIQUE...

La subvention caractérise la situation dans laquelle un organisme de droit privé, poursuivant des objectifs propres, initie, définit et mène une action qui intéresse la collectivité publique.

Pour prétendre bénéficier d'une subvention, une association doit être à l'initiative du projet qu'elle va mettre en œuvre, ce dernier devant présenter un intérêt général ou local. Le projet émane des instances de l'association, qui la définit, avant de le proposer aux pouvoirs publics.

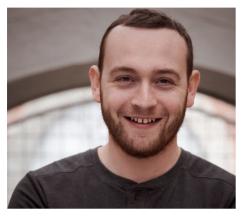
L'autorité publique, y trouvant intérêt, apporte soutien et/ou aide. Ce n'est donc pas la collectivité qui définit le besoin ni les réponses à apporter. Écartant toute confusion avec la commande publique, la définition légale de la subvention rappelle qu'elle n'a pas pour objet de répondre à un besoin exprimé par l'autorité administrative contre rémunération.

La subvention est un choix qui relève des élus pour mettre en œuvre leur politique publique dans le cadre de la compétence générale ou spécifique de la collectivité.

Les associations sont des vecteurs de solidarité, de cohésion sociale et territoriale. Légitimées par les engagements libres et volontaires des citoyens, elles travaillent à abolir les clivages et les inégalités. Dans un contexte de forte évolution des besoins sociaux, les associations jouent un rôle majeur d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics, mais aussi d'expérimentations innovantes et de gestion de proximité de services d'intérêt généraux. Il s'agit en réalité d'un choix stratégique de société en plus d'un choix politique. C'est le sens de la signature de la charte des engagements réciproques du 14 février 2014 entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales.

Vous avez croisé la route des Frar

CHARLES DROUILLARD, ANIMATEUR RADIO



Bonjour, je m'appelle Charles, je suis animateur radio à France Bleu Saint-Etienne Loire, la radio locale de Saint-Etienne et sa région du réseau France Bleu. Je travaille pour Radio France depuis trois ans, et j'ai commencé la radio avec l'association départementale des Francas du Gard, à Radio Sommières.

Je suis entré aux Francas un peu par hasard : je rêvais de faire de la radio, et Radio Sommières était à quelques kilomètres de chez moi. C'est comme ça que j'ai découvert l'éducation populaire. Avec le recul, je peux aujourd'hui affirmer avec certitude que ce mouvement m'a permis de construire la personne que je suis devenue aujourd'hui. C'est à Radio Sommières que j'ai appris à trouver et prendre ma place en société. Ces quelques années passées au sein du mouvement m'ont aidé à m'affirmer, à assumer qui j'étais et à me développer. Très clairement, et sans jeter de fleurs à quiconque, je suis intimement convaincu que si

aujourd'hui je suis animateur radio à Radio France, c'est en grande partie grâce aux Francas et à Radio Sommières, qui m'ont appris à développer ma passion, et qui m'ont donné confiance en moi. On ne le saura jamais, mais si je n'avais pas croisé la route de l'éducation populaire, aujourd'hui je ne serais très certainement pas l'homme passionné et épanoui que je suis. Très souvent, en me levant le matin, je me dis que j'ai beaucoup de chance de vivre de ma passion, et que c'est grâce à Radio Sommières et aux Francas. En toute humilité, je pense être un bon exemple de l'utilité et de l'importance primordiale de l'éducation populaire dans le développement des jeunes.

CLÉMENCE TREILLES, MEMBRE DU COMITÉ JEUNES



Je m'appelle Clémence Treilles. J'ai fait un BTS en Economie sociale et familiale où j'ai pu faire un service civique. Lors d'une formation service civique, les Francas nous ont présenté le BAFA et ça m'a donné envie de le passer. J'ai passé la « Formation Générale » avec les Francas en février 2019. Toujours avec les Francas, j'ai ensuite passé mon stage pratique au sein du centre de loisirs à Pouzilhac puis j'ai effectué mon stage d'approfondissent à Thoiras sur le gîte « L'Amorié » avec le même organisateur. Par la suite j'ai continué à travailler les mercredis et les vacances scolaires en contrat d'engagement éducatif au centre de loisirs de Poulx.

Dès mon premier stage du cursus BAFA, les formateurs nous ont parlés du Comité Jeunes et ça m'a intéressé parce que c'est un espace de convivialité dans lequel on peut s'engager et construire des projets. Concrètement, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises sur des formes et des thématiques variées. On a appris à nous connaître et construire un projet commun. On a tous des profils différents mais on a un point commun, c'est l'animation. Du coup quand on a souhaité échanger sur cette base commune, on s'est appuyé sur les compétences de chacun·e et on s'entraide! Ce qui est bien, c'est que les plus « vieux » accompagnent les plus jeunes! Grâce au Comité Jeunes,

on peut vraiment valoriser ce qu'on sait faire en faisant des projets à notre échelle. Cette année, nous allons participer activement à la Fête du Pois Chiche (Montaren & St Médiers - 17/19 mai 2020) où nous allons proposer différentes activités.

Grâce à ce parcours d'animatrice volontaire, j'ai pu découvrir au sein de ce mouvement de fortes valeurs : vivre ensemble, solidarité, engagement... Ce sont des valeurs qui me correspondent! Depuis que j'ai croisé la route des Francas, je me rends compte que l'animation est vraiment un domaine qui me plait! Ces expériences m'ont donné envie d'apprendre toujours plus mais aussi de partager. Je pense d'ailleurs passer le BAFD dans les mois à venir et pourquoi pas devenir formatrice BAFA!

ancas... ça vous a apporté quoi ?

FLORIAN MICALLEF, ADJOINT AU MAIRE DE MONTFAUCON



C'est lors de ma prise de fonction comme adjoint au Maire de Montfaucon, en 2017, que j'ai découvert le travail des Francas du Gard. Ils intervenaient alors sur la commune dans le cadre du péri et de l'extra-scolaire depuis quelques années. Dès les premières semaines, j'ai compris que je pouvais compter sur un partenaire structuré qui me guide et m'épaule encore aujourd'hui dans les démarches administratives et juridiques, sur

un projet associatif vivant et pensé autour d'un épanouissement éducatif du jeune, sur une équipe motivée, en action et en réflexion permanente! C'est pourquoi en 2019, j'ai voulu étendre le champ d'action des Francas dans la commune en leur confiant la gestion et l'animation du temps méridien dans les écoles du village. Une mission complexe qu'ils assurent avec dynamisme et professionnalisme. Un grand merci à eux!

MARILOU TURTON, PARENT



Le centre de loisirs de Méjannes les Clap représente un relais important pour nous en tant que parents. Bien plus qu'un mode de garde en dehors des temps scolaires, c'est également un lieu éducatif de socialisation intéressant pour notre fils, qui partage régulièrement des moments extrascolaires avec les autres enfants de son école. Cela leur permet de créer des liens avec d'autres enfants. C'est aussi un espace d'activités ludiques et de sorties collectives proposées tout au long de l'année. Cela nous permet en tant que parents de faire participer notre fils à des activités intéressantes, régulièrement et dans une ambiance conviviale avec ses copains et copines.

Notre fils apprécie de venir au centre de loisirs de Méjannes car il partage des temps de jeux collectifs et d'activités avec ses copains et copines. Les sorties sont également des temps que notre fils aime beaucoup, car il fait des découvertes tout en s'amusant dans un collectif qu'il apprécie. Les liens qu'il a noués avec l'équipe d'animation sont aussi importants pour lui. En effet, il connaît les animateurs depuis plusieurs années et ces relations ont une importance dans les repères qu'il crée depuis qu'il est à l'école. Le centre de loisirs permet aussi à notre fils d'apprendre de nouvelles choses tout en s'amusant, et il prend beaucoup de plaisir à y venir. Le fait de partager des journées avec des enfants de tous âges est également très intéressant pour notre fils. Cela l'éveille beaucoup, il peut ainsi apprendre de nouvelles choses dans un espace riche et varié.

Nous entretenons des relations très cordiales avec le personnel du centre de loisirs. Nous participons dès que possible aux rencontres organisées avec les parents et les enfants. Nous apprécions également d'avoir pu participer à une réunion avec les responsables des Francas du Gard,

pour échanger sur la vie du centre et pouvoir exprimer nos sentiments sur son fonctionnement. Cela s'ajoute à tous les échanges non formels que nous entretenons avec la responsable et qui nous permettent de nous sentir investis et écoutés au quotidien.

Vos retours sur le centre de loisirs?

Nous sommes très satisfaits par l'organisation du centre de loisirs de Méjannes Le Clap. C'est un environnement agréable, sécurisant épanouissant pour notre fils. Nous apprécions tout l'engagement mis en œuvre par la responsable et l'équipe d'animateurs. Les thèmes des vacances, les sorties et les activités sont riches, et diversifiés. Notre fils s'amuse et partage des moments agréables avec ses copains. Nous serions favorables à augmenter les horaires d'ouverture le soir car nous travaillons à distance de Méjannes le Clap et il nous est parfois difficile d'arriver à 18h au centre de loisirs pour récupérer notre fils.



EN QUOI L'ÉGALITÉ FILLE GARÇI UN ENJEU POUR LES TEMPS DE

Dans le cadre de sa mission confiée par l'association départementale des Francas du Gard, Sarah LAHOUARI, membre de l'association Les Culottées, du Genre Humain a réalisé un diagnostic de territoire. Dans toutes les sphères, privées, professionnelles, publiques, ou politiques, les chiffres révèlent que l'égalité n'est pas réelle dans les faits, y compris dans les temps de loisirs.

QUELS SONT LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE TON DIAGNOSTIC DANS LE GARD?

Derrière « filles » ou « garçons », se cachent tout un tas de représentations et parfois même d'espoirs :

« Oh une fille, c'est super, tu pourras lui mettre des robes et la coiffer ! Par contre, tu vas t'en faire du soucis... » ou encore « Oh génial, c'est un garçon ! Qui sait, peut-être, un futur champion! »

Dès le plus jeune âge, les stéréotypes de genre peuvent limiter filles et garçons dans leurs choix, leurs envies et leur construction de futurs adultes. Il est important de sensibiliser, et de former les adultes qui accompagnent les enfants et les adolescents à ce sujet, parce que c'est souvent de manière inconsciente que nous utilisons et diffusons les stéréotypes de genre.



Ils sont présents dans tous les cercles où évoluent les enfants et les adolescents : la famille, les établissements scolaires, les lieux d'accueil de la petite enfance, les structures sportives, les lieux de loisirs.

Dans les temps et les espaces de loisirs, il apparaît clairement que les femmes sont essentiellement animatrices auprès des plus jeunes enfants. Et les hommes se voient le plus souvent confier la responsabilité de l'animation des espaces jeunes.

Les recherches en sciences sociales, dont celles de Magali Bacou, expliquent très bien ce phénomène. En questionnant des directeurs et directrices d'espaces de loisirs, il en ressort que les filles sont moins nombreuses que les garçons à pratiquer des activités sportives. Mais elles sont majoritairement présentes sur les activités créatives. Mais par qui sont animées ces activités, à votre avis ?

Les activités créatives sont majoritairement animées par des femmes, et les activités sportives par des hommes. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les parcours de loisirs des enfants et des adolescents. Les enfants intègrent par mimétisme que telle ou telle activité est pour « les filles » ou pour « les garçons ».



CON EST E LOISIRS?



L'APPROPRIATION DES ESPACES ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS, DANS LES TEMPS DE LOISIRS, EST-IL ÉGALITAIRE?

Les garçons dominent clairement les espaces! Observez un temps de récréation: les jeux de ballons, dont le foot, prennent toute la place. Conséquence: les filles traversent la cour de récréation ou reste en périphérie.

Il en est de même pour les espaces publics, les infrastructures sportives et de loisirs. Je vous rassure, je n'ai rien contre le foot! Les samedis après-midis, je suis au stade pour encourager ma fille (d'ailleurs elles ne sont que deux filles dans l'équipe).

Pour favoriser un accès égalitaire aux espaces de loisirs et éducatifs, il est nécessaire de réfléchir à leur aménagement. Cela demande une prise de conscience de ces enjeux de la part des adultes qui accompagnent les enfants et les adolescents.

Mais une volonté politique des collectivités est aussi primordiale pour repenser la conception, la construction et l'aménagement de ces espaces.

QUELQUES MOTS POUR TRACER ENSEMBLE NOS PERSPECTIVES D'ACTIONS SUR CES ENJEUX ?

Transmettre de façon ludique les notions d'égalité, veiller à la cohérence des discours et des représentations transmises par les différentes institutions et acteurs qui accompagnent les enfants tout au long de leur parcours, sont autant de leviers qui permettront de se diriger vers une société plus égalitaire.

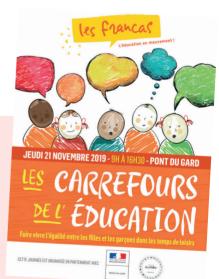




L'association Les Culottées, du Genre Humain a pour objet de promouvoir l'égalité femme-homme à travers la mise en place d'actions pédagogiques, socioculturelles et participatives.

Le 21 novembre 2019, l'association départementale des Francas du Gard a organisé les Carrefours de l'Éducation sur le thème

« l'égalité entre les filles et les garçons dans les temps de loisirs ». Cette journée a réuni 120 participants au Pont du Gard. Rythmée par deux tables rondes composées de sociologues et d'acteur·trice·s de terrain, cette journée a constitué le coup d'envoi d'une démarche plus globale pour mieux prendre en compte les principes d'égalité entre filles et garçons dans les espaces éducatifs.



Vers des vacances « très éducatives »?

Le 15 avril, Jean-Michel Blanquer, a annoncé sur LCI puis au Sénat la mise en place, cet été, de colonies de vacances «très éducatives». Selon lui, ces offres seraient pour les jeunes les plus en difficulté une opportunité «de bénéficier d'espaces, où ils pourr[aient] sortir de leur cadre quotidien d'une part et apprendre en s'amusant d'autre part».

Depuis plusieurs semaines, un groupe composé de membres de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) et de plusieurs fédérations et réseaux d'organisateurs de séjours travaillent chaque jeudi, en collaboration avec le ministère, à la rédaction d'un cahier des charges autour des «colonies studieuses» et des «accueils de loisirs studieux».

Un cadre

Les «colonies studieuses» et les «accueils de loisirs studieux» s'appuierait sur le cadre réglementaire et pédagogique des accueils collectifs de mineurs (CASF).

Selon les projets de cahiers des charges, les colonies studieuses seront organisées pour une durée minimale de 5 jours ouvrés, du 4 juillet au 31 août 2020, «dans la région ou dans un rayon de 200 km du lieu de domiciliation de la majorité du public prioritaire accueilli». Ce dispositif serait partenarial et décliné au plus près des territoires.

Quant aux accueils de loisirs studieux, ils se dérouleraient aussi du 4 juillet au 31 août, cette fois «à proximité des zones où est domiciliée la majorité du public prioritaire accueilli. [...] Ils fonctionneront sur une durée minimale de 10 jours ouvrés (2 semaines), le matin et l'après-midi. Un temps de restauration sera prévu (restauration collective ou pique-nique)».

Ces deux dispositifs accueilleraient uniquement des jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Une labellisation

Les colonies studieuses comme les accueils de loisirs studieux se structureraient autour du renforcement scolaire et de la mise en place d'activités créatives et thématiques en lien avec : le développement durable et la transition écologique ; les arts et la culture ; le sport et le sport de nature ; la science, l'innovation, le numérique ; la découverte ou l'approfondissement de langues étrangères.

Ces dispositifs tiendraient compte de la nécessité de proposer «aux publics des activités adaptées à leurs besoins de s'aérer et de contacts avec la nature après une longue période de confinement tout en répondant à leurs besoins psychologiques et cognitifs en toute sécurité». Ils visent également «la découverte du territoire de proximité, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties».

Un financement

Ces projets détaillent la composition et la qualification des équipes d'animation. On apprend notamment que «les intervenants des séquences de renforcement scolaire disposeront des compétences nécessaires au bon déroulement des activités et en adéquation avec le projet pédagogique (animateurs étudiants, accompagnants scolaires, enseignants volontaires, intervenants extérieurs, parents bénévoles diplômés, etc.)».

Bien entendu, sont aussi évoquées les aides, sans pourtant en préciser les montants, qui seraient reçues par les organisateurs. Pour les colonies studieuses, il y aurait un financement forfaitaire afin de proposer des activités correspondant au cahier des charges et un financement indirect via «des aides sociales aux vacances et/ou subvention aux organisateurs». Pour les accueils de loisirs studieux :

« Les mineurs prioritaires identifiés sont pris en charge par l'organisateur qui bénéficiera, selon le respect du label, et sous réserve des crédits disponibles, d'une subvention de fonctionnement de l'État et, le cas échéant, d'aides relevant de dispositifs de droit commun ou spécifiques mobilisés localement. »

Des questions en suspens

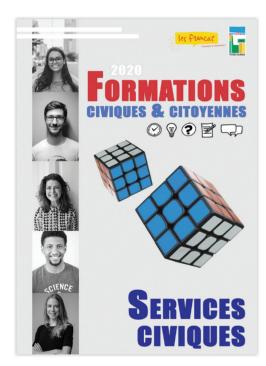
Ces documents de travail nous permettent de mieux cerner ce que sera ce nouveau dispositif. De nombreuses questions pratiques demeurent encore en suspens, qui devront être traitées avant l'annonce officielle de ce dispositif: Combien d'enfants serat-il possible de faire dormir dans une même pièce ou sous tente ? Quelles seront les protocoles sanitaires appliqués dans ces accueils et séjours ? ... La plus importante de toutes restant : serait-il simplement possible d'organiser des séjours cet été, en raison de la crise sanitaire? Cette question sera définitivement tranchée par le Premier ministre à la fin mai.

L'association départementale des Francas du Gard est pleinement mobilisée pour étudier ces cahiers des charges et pour proposer, le moment venu, à leurs organisateurs locaux affiliés et aux collectivités partenaires, des propositions territoriales pour ces colonies et accueils de loisirs.



La formation civique et citoyenne? Se former pendant son service civique





LES PROCHAINES SESSIONS :

- -10 et 11 juin 2020
- 30 septembre et 1er octobre 2020
- 3 et 4 décembre 2020

POUR EN SAVOIR PLUS accueil@francas30.org 04 66 02 45 66

La formation civique et citoyenne est organisée chaque année par l'association départementale des Francas du Gard en partenariat avec la fédération départementale des Foyers Ruraux du Gard. Elle a vocation à réunir, de manière interactive et participative, l'ensemble des volontaires effectuant une mission de service civique.

Chaque volontaire a l'obligation de suivre une formation civique et citoyenne au cours de sa mission en service civique. Cette formation est composée obligatoirement de deux volets: un volet théorique comprenant un ou plusieurs modules conçus et organisés par l'organisme agréé, ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté, un volet pratique sous la forme d'une formation au premier secours de niveau 1

L'association départementale des Francas du Gard propose, avec leurs partenaires, une formation théorique sur 2 journées permettant de comprendre le sens du service civique (engagement citoyen) en lien avec les valeurs de la République, de faire le point sur les droits et devoirs du volontaire, de permettre aux volontaires de prendre du recul par rapport à leur mission, de se rencontrer et d'échanger sur des sujets dépassant le cadre de leur mission.

Elle permet également de découvrir ou approfondir des thématiques sociétales telles que la lutte contre les discriminations, d'élargir les centres d'intérêt et les réflexions sur des grands thèmes, en leur donnant du sens, en les concrétisant et en suscitant questions et débats, de mesurer son « impact social » sur les publics et dans la société et de connaître l'organisation démocratique de la cité et repérer les rôles des institutions.

Les ateliers sont construits selon les principes de l'éducation populaire. Les méthodes pédagogiques font la part belle aux méthodes actives et participatives, alternant petits groupes et grands groupes, temps d'intervention des formateurs et temps d'échanges, de débats et de construction collective.

Créons ensemble des col d'enfants et de jeunes

Un conseil d'enfants ou de jeunes constitue une réponse, un outil possible en faveur de l'exercice de la citoyenneté et de la participation des enfants et des jeunes, dans le cadre d'une politique éducative, jeunesse et de démocratie participative pour une collectivité.

Il n'est pas une réponse à lui seul.

D'autres lieux, d'autres formes d'expression et d'engagement sont complémentaires (journaux de jeunes, participation dans les centres de loisirs, fête de la jeunesse avec débat public...).

Néanmoins, un conseil d'enfants ou de jeunes a des caractéristiques propres. C'est en tenant compte de ces spécificités qu'une collectivité peut choisir de créer un conseil de jeunes ou d'inventer une forme différente, complémentaire.

Les spécificités des conseils d'enfants et de jeunes :

Un conseil représente l'opportunité d'un dialogue en direct entre des jeunes et des élus locaux.

Le conseil est un lieu où les jeunes, avec l'écoute et le soutien attentifs des décideurs locaux, vont proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent.

Les propositions, jugées d'intérêt général, vont être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

Un conseil d'enfants et de jeunes permet la rencontre du politique et du pédagogique. Il prend appui sur une volonté de reconnaître à l'enfant la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie, sur une pédagogie à l'œuvre dans le conseil visant à former le citoyen aujourd'hui et pour demain et sur la mise en œuvre de moyens permettant de prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune et de l'accompagner vers un résultat concret : l'action pour les habitants d'un territoire, petits ou grands.

Plus globalement, les conseils d'enfants et de jeunes prennent place dans un contexte de participation des habitants à la vie

locale, de démocratie de proximité. Ils s'appuient sur les droits de l'enfant tels qu'ils sont énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée en 1991 (et notamment sur les articles 12 à 15 et 29). Les conseils d'enfants et de jeunes fonctionnent comme des comités consultatifs auprès de l'instance élue de la collectivité. Au niveau européen, c'est la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale qui indique que la participation des jeunes « doit s'inscrire dans une politique globale de la participation des citoyens à la vie publique ». Son titre III invite les collectivités locales et régionales à mettre en place « des structures ou dispositifs appropriés permettant la



onseils (municipaux)



participation des jeunes aux décisions et aux débats les concernant ». Dans cette Charte sont également cités : les conseils, parlements et forums de jeunes, ainsi que l'aide aux structures de participation des jeunes.

Les objectifs les plus fréquents, illustrant le sens et la démarche des conseils, sont de permettre aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs idées et leurs propositions pour leur collectivité et réfléchir avec elles aux améliorations pour le territoire, d'enrichir la politique jeunesse avec les propositions des jeunes, d'obtenir les points de vue des jeunes sur les dossiers de la collectivité, qu'il s'agisse des déplacements, de l'offre globale de loisirs, de la culture...

À leurs côtés, nous avons repéré d'autres objectifs énoncés par des collectivités tels que donner le goût de l'engagement, réconcilier les jeunes avec la politique, renouer le dialogue avec une classe d'âge que l'on connaît mal, favoriser la participation de tous les habitants, petits et grands, dans une démarche de démocratie participative, favoriser la mixité sociale....

L'expérience des conseils d'enfants et de jeunes vous tente ? les Francas du Gard accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre, la formation, l'animation et l'évaluation des dispositifs de participation des enfants et des jeunes, notamment de ces conseils.

La Convention internationale des droits de l'enfant

Art 12.1 « Les États garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Art 13.1 « L'enfant a le droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce (...) »

Art 14.1 « Les États parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion. »

Art 15.1 « Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. »

Art 29.1 « Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit- Favoriser l'épanouis-sement de la personnalité de l'enfant (...)- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales (...)- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre (...) »

RESSURGES PÉDAGOGIQUES

VERS LE 30ème ANNIVERSAIRE

DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

La promotion et la mise en œuvre des droits de l'enfant constituent pour l'ensemble des citoyens d'un territoire local une opportunité de mobilisation large.



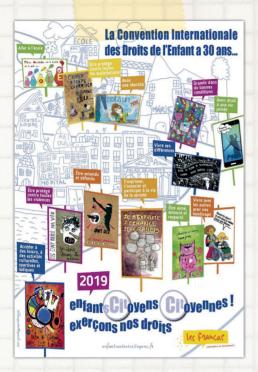
Les enfants ont des droits et les acteurs éducatifs ont le devoir de les faire appliquer. Plusieurs leviers peuvent être actionnés dans cette perspective, pour inviter à agir :

- Militer pour une cause : les enfants et les adolescents, leur bien-être et leur bonheur, l'amélioration de leurs conditions de vie, leur émancipation;
- Développer des démarches partenariales et concertées, entre les différents acteurs éducatifs, pour une

mise en œuvre effective des droits dans le plus grand nombre d'espaces éducatifs et au-delà sur les territoires;

- Interpeller plus largement les citoyens sur les problématiques d'accès aux droits, pour tous et les questions éducatives qui en découlent.

Dans ce cadre, la Fédération nationale des Francas développe l'opération « Agis pour tes droits : de l'expression à l'action », elle s'inscrit dans une des ambitions du projet des Francas : développer l'appropriation de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), de l'éducation aux droits et au droit dans le plus grand nombre d'espaces éducatifs, sur le plus grand nombre de territoires afin de contribuer au développement qualitatif de projets locaux d'éducation.



« Agis pour tes droits » se programme également dans la dynamique des travaux du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. En février 2016, il écrivait : « Le Comité salue les efforts entrepris par l'État partie pour diffuser le texte de la Convention et mener des activités de sensibilisation et de formation concernant ses dispositions, mais reste préoccupé par le fait que les enfants, la population en général et les autorités publiques connaissent mal la Convention et son contenu. Il note également avec préoccupation que la plupart des enfants ne bénéficient pas d'un enseignement approfondi concernant leurs droits. ». Le rapport 2017 du Défenseur des droits confirme ce constat

Enfin, « Agis pour tes droits » contribue à des acquisitions du socle commun de connaissances, de compétences et de culture défini par l'Éducation nationale. Le ministère de l'Éducation nationale soutient cette action.

Cette opération s'adresse aux enfants et aux adolescent es sur le territoire français (métropole et Outre-mer) ainsi qu'aux structures éducatives du monde entier. Les élèves des écoles, collèges et lycées situés sur le territoire national et des établissements français à l'étranger, sont donc concernés.

Les objectifs sont multiples:

- Inscrire la CIDE comme cadre de référence de tous les acteurs éducatifs, en s'assurant que les droits de l'enfant soient effectifs sur chaque territoire, en promouvant la CIDE auprès de l'ensemble des citoyens, en valorisant la contribution apportée par les enfants à la vie et à la transformation du territoire. En Développant dans les différents espaces éducatifs, des temps de loisirs péri et extrascolaires et ceux des temps scolaires, une meilleure connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant;
- Agir pour une réelle prise en compte des droits de l'enfant pour les accompagner à devenir des individus les plus libres possibles dans la société la plus démocratique possible.
- Agir auprès des équipes d'animation pour sensibiliser à la mise en actes des droits dans les situations éducatives et celles de la vie quotidienne;
- Entendre l'expression des enfants et des adolescents sur leurs conditions de vie et donc la prise en compte de leur(s) droit(s) afin de contribuer à les améliorer.

Chaque année, « Agis pour tes droits » fait l'objet d'un évènement national organisé en partenariat avec une association départementale. Il rassemble l'ensemble des productions et des actions conduites par des collectifs d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, qui ont fait l'objet de coups de cœur auprès des différents jurys départementaux. Des jurys d'enfants, d'adolescents, de jeunes et d'adultes y repèrent, à leur tour, les coups de cœur nationaux. Cet évènement illustre l'implication des associations départementales et la diversité de leur action.

Zoom sur le forum des droits de l'enfant

En cette belle journée d'anniversaire de la ratification par la France de la convention internationale des Droits de l'Enfants, de nombreuses associations et fédérations militantes de notre département se sont réunies sous l'égide de la Jeune Chambre Economique Gardoise et du mouvement de Défense des Enfants International afin d'organiser une journée à destination des enfants et des familles du département. Cette 3ème édition du Forum droits de l'enfant a réuni plus de 550 enfants qui ont pu profiter des 34 stands présents sur la journée. Actrice de la journée par la valorisation des productions départementales de l'opération « Agis pour tes Droits ; de l'expression à l'action », l'association départementale a proposé un espace « jeux » animé par l'équipe de la ludothèque La Roulotte et l'animation d'un plateau Radio avec Radio Sommières.

Pour aller plus loin sur la sensibilisation, l'association départementale dispose d'un espace de ressources en ligne qui recense divers outils permettant aux équipes pédagogiques de développer des animations de qualité et une dynamique sur cette thématique. Des expositions, projets d'animation, livres et autres outils sont également disponibles au siège social de l'association départementale des Francas du Gard selon des modalités d'emprunt.

POUR EN SAVOIR PLUS Justine BERNARD, animatrice départementale animation@francas30.org 06 12 12 17 39

VÉRONIQUE SIMO DIRECTRICE DÉPARTEMENO SOCIALE DU GARD (DDCS)





Comment l'État soutient sur le territoire départemental la vie associative et l'éducation populaire?

L'État dans le département souhaite mener une politique dite « d'ambition territoriale », via 4 objectifs stratégiques :

- Le développement et le soutien de la vie associative locale.
- Le développement et l'animation des politiques en faveur de l'engagement,
- La structuration d'une gouvernance territoriale répondant aux besoins identifiés notamment dans les zones rurales et les quartiers politique de la ville
- En oeuvrant pour assurer la continuité éducative dans les temps et les espaces des jeunes.

L'État dans le département (DDCS), c'est une équipe de professionnels (CEPJ, professeurs de sport, ISJ et administratifs) au service des citoyens et de leur territoire, pour les informer des dispositifs et les aider à structurer les réponses aux besoins. Le département compte ainsi une déléguée départementale à la vie associative.

De nombreux jeunes sont engagés dans des associations de jeunesse et d'éducation populaire en tant que volontaires ou bénévoles. En quoi l'éducation populaire, selon vous, joue un rôle dans la cohésion sociale et le développement de la citoyenneté dans le Gard?

La cohésion sociale est le lien qui unit une communauté, un quartier, une société. Elle se fonde sur les valeurs essentielles de la République : Liberté, égalité et fraternité. L'Éducation populaire est un relais de ces valeurs. La DDCS finance et appuie l'éducation populaire dans ce rôle pivot.

Elle doit aider à promouvoir les droits des jeunes, en leur montrant leur place, en écoutant leur voix, et en les rendant acteurs de leur société.

IONIN NTALE DE LA COHÉSION

L'Etat est un partenaire majeur des Francas dans le Gard. En quoi les Francas participent-ils de la mise en œuvre des orientations des politiques publiques?

Les valeurs portées par les Francas, et nous avons eu l'occasion de les célébrer ensemble à Sommières en juin dernier, marquent notre ambition commune pour la jeunesse et le projet de société que nous avons pour elle. Notre partenariat vise à l'émancipation des enfants et des adolescents et participent à la construction de leur statut de citoyen.

Un nouveau dispositif d'engagement apparaît, le SNU, quelle place pour l'éducation populaire dans le SNU

Le SNU est un formidable tremplin, auprès des jeunes concernés, des valeurs qui fondent notre République. Il s'appuiera nécessairement sur toutes celles et ceux qui les promeuvent et l'Éducation populaire en est un ambassadeur historiquement naturel. Nous avons besoin de recréer du lien entre les citoyens et la jeunesse doit être le premier maillon de la chaîne à remobiliser.

On dit que la jeunesse est l'âge du possible. Permettons-lui de nous montrer le chemin!



1. Continuité des missions jeunesse, sport, vie associative dans la réorganisation de l'état

Au 1er juin, la DDCS deviendra la DDETS (Direction départementale Emploi, Travail et Solidarité) avec pour objectif principal de favoriser les transversalités entre les politiques sociales et celles de l'emploi. On parle de service public de l'insertion, qui sera déterminant notamment pour les publics éloignés de l'emploi et je pense naturellement aux jeunes.

Le pôle jeunesse, sport et vie associative de la DDCS rejoindra l'éducation nationale, dans une logique de « continuité éducative et pédagogique ». La complémentarité de ces deux communautés de travail est un enjeu de réussite et d'efficacité, dans l'intérêt des enfants

2. Les dispositifs d'engagements pour les jeunes (SNU - Service civique)

Le SNU à pour objectif de proposer un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement, à impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation et à promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Le SNU s'articule autour d'un séjour de cohésion de 12 jours et d'une mission d'intérêt général de 12 jours ou 84 heures dans l'année qui suit le séjour de cohésion. LE SNU s'adresse à des mineurs de 15 à 16 ans et peut déboucher sur une mission de service civique.

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. Indemnisé 580 euros par mois, ll permet de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, activités physiques et sportives, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

ADHÉRENT COLLECTIF

COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS : POURQUOI ADHÉRER?

Adhérer aux Francas, fédération nationale laïque à vocation éducative, sociale et culturelle, c'est contribuer avec tous les acteurs éducatifs, les enfants et les jeunes à la formation de l'Homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible.

Ainsi, en prenant en compte la globalité de l'enfant et de l'adolescent e dans ses dimensions sociales et scolaires, de loisirs, de santé, de culture au sein de son territoire, il est possible de mettre en synergie et en cohérence tous les acteurs et toutes les actrices, dans le respect des missions de chacun e. C'est pourquoi, dans un partenariat dynamique et actif, les Francas proposent leur coopération, leur réflexion, leur soutien et leur expertise à tous ceux et celles qui espèrent en l'enfant d'aujourd'hui pour construire le citoyen et la citoyenne de demain.

En concertation et en soutien des collectivités locales et territoriales et des organisateurs locaux d'activités enfance jeunesse, les Francas développent de nombreux domaines d'action:

- Amélioration des accueils (centres de loisirs éducatifs périscolaires, extrascolaires, séjours de vacances, accompagnement à la scolarité, espaces jeunes, ludothèques...),
- Formation des jeunes à l'animation volontaire,

- Formation et qualification des acteurs professionnels et bénévoles,
- Organisation de rencontres, journées de réflexion, colloques,
- Information.
- Échanges internationaux,
- · Soutien à la vie associative,
- Accompagnement des élus à la structuration des politiques enfance jeunesse sur un territoire et accompagnement dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT),
- Production d'outils techniques et pédagogiques,
- Coordination de projets d'animation...

UNE ÉQUIPE AU SIÈGE, ET À VOS CÔTÉS

Jérôme ABELLANEDA,

Directeur Départemental, direction@francas30.org

Steven PREGET,

Coordinateur départemental de l'action éducative locale, coordination@francas30.org

Justine BERNARD,

Animatrice départementale, animation@francas30.org

Adeline DONNANTUONO.

Attachée de direction, secretariat@francas30.org

Maéva BELIN,

Chargée de la communication, animatrice à Radio Sommières, mbelin@francas30.org

Hajira HADJ-KOULAH,

Agente administrative et d'accueil, formation habilitées accueil@francas30.org formation@francas30.org

Mireille AROUI,

secrétariat comptabilité, compta@francas30.org

Nazha EL MIMOUNI,

Responsable de l'Administration des Ressources Humaines, servicerh@francas30.org

